

48 - Attribution de subventions aux associations culturelles dans le cadre du dispositif d'aide aux «Emergences» - Deuxième répartition 2012

M. MONNEUR, Conseiller Municipal Délégué, Rapporteur : Le dispositif d'aide aux «Emergences» concrétise le soutien que la Ville de Besançon apporte aux nouveaux créateurs dans le domaine du spectacle vivant en lien avec les structures culturelles : Théâtre de l'Espace, Nouveau Théâtre, Théâtre Musical, Rodia et Service Culturel du CROUS.

«La Semaine des Emergences», organisée par la Ville, en collaboration avec ses partenaires, donne l'occasion à ces jeunes artistes de présenter leurs créations au public et aux professionnels lors de «La Semaine des Emergences», dont la 5^{ème} édition se déroulera du 5 au 9 juin 2012.

- Organisation de concerts dans les bars et petits lieux de musique

Dans le cadre de «La Semaine des Emergences», des concerts sont proposés après les spectacles, dans différents bars et petits lieux musicaux de la ville. Cette programmation portée par les associations musicales de Besançon permet au public de prolonger la découverte de talents locaux dans différentes esthétiques et participe au soutien des bars à musique. La RAP de La Rodia, comme en 2011, a souhaité dans le cadre de ses objectifs artistiques soutenir cet événement municipal en assurant la coordination de ces concerts.

Il est proposé une aide de 500 € à chaque association participante suivante : Uppertone, Mighty Worm, Mélodies en sous-sol, le Citron Vert, Le Bastion et de 1 250 € à La Rodia, au titre de la coordination.

La subvention au Bastion fera l'objet de l'avenant n° 1 à la convention triennale 2012-2014 signée entre la Ville et l'Association.

La subvention à La Rodia fera l'objet de l'avenant n° 1 à la convention 2012-2014 signée entre la Ville et la Régie Autonome Personnalisée.

- Compagnie 1 des Si - création «Les danses macabres»

Créée en 2007, la compagnie 1 des Si dirigée par le chorégraphe et danseur Etienne Rochefort, poursuit son processus de professionnalisation et sa recherche artistique en vue d'une nouvelle création en 2013. Il nourrit son travail de diverses influences et rencontres artistiques. Il développe ainsi un projet de création chorégraphique avec l'Association Orgue en Ville «Les danses macabres» mêlant danse, orgue et percussions, qui sera présenté dans le cadre du Festival du même nom en juillet 2012.

Il est proposé d'allouer une aide de 1 500 € à la Compagnie 1 des Si afin d'encourager cette démarche de croisements artistiques inscrite dans le processus de création du prochain projet d'Etienne Rochefort qui pourrait être présenté dans la «Semaine des Emergences» 2013.

Propositions

Le Conseil Municipal est invité à :

- décider d'attribuer les subventions suivantes :

- 500 € à l'Association Uppertone
- 500 € à l'Association Mighty Worm
- 500 € à l'Association Mélodies en Sous-Sol
- 500 € à l'Association Citron Vert
- 500 € à l'Association Le Bastion
- 1 250 € à la Régie Autonome Personnalisée La Rodia
- 1 500 € à la Compagnie 1 des Si.

En cas d'accord, la dépense totale, soit 5 250 €, sera prélevée de la façon suivante :

- 4 000 € au chapitre 65.33/6574 CS 41050 (associations et compagnies),
- 1 250 € au chapitre 65.33/657364.0010012 CS 41050 (RAP Rodia).

- autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer les avenants à intervenir.

«M. LE MAIRE : Pas de remarque. C'est adopté».

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 6, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide d'adopter les propositions du Rapporteur.

Récépissé préfectoral du 21 mai 2012.